



MAISON CÉCILE BOCQUET  
160 GRANDE RUE  
74930 REIGNIER-ESERY

**Service Eau Potable**

Affaire suivie par Johann PEILLEX

Tél : 04.50.95.71.63 (standard)

Mail : [jpeillex@s-rb.fr](mailto:jpeillex@s-rb.fr)

Reignier, le 22 octobre 2018

Le Président du Syndicat

aux **Usagers de la commune de Saxel**

Objet : Demande d'économies d'eau sur la commune de Saxel

Mesdames, Messieurs,

En pleine période de sécheresse prolongée (aucune pluie depuis la mi-juin), je souhaite attirer votre attention sur le bon usage de l'eau potable !

Le bassin versant de la Menoge est actuellement classé en alerte renforcée par arrêté préfectoral.

Cela se traduit par une **baisse des débits des captages utilisés pour l'eau potable** pour vous desservir.

Nous faisons le maximum depuis le mois d'août pour repérer et réparer les fuites afin de prélever seulement les volumes nécessaires aux besoins de nos usagers. **Toutefois il est indispensable que chacun mette en œuvre d'économies.**

Voici quelques rappels de l'arrêté préfectoral-que vous pouvez consulter sur le site de la Préfecture pour plus de détails ([www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)).

- ❖ *L'eau provenant du réseau d'eau potable doit être réservée à la satisfaction des besoins en eau potable et à la défense contre l'incendie ;*
- ❖ *Le lavage des voitures hors station professionnelles est interdit sauf obligation réglementaire.*
- ❖ *Le remplissage des piscines privées est interdit.*
- ❖ *L'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins d'agrément est interdit de 8h à 20h.*

**Ces bonnes pratiques appliquées par tous nous permettront de gagner du temps et peut être que la pluie reviendra d'ici là afin de pas subir des coupures de la distribution.**

Les services restent à votre disposition pour toute précision.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs mes meilleures salutations.

Le Président,

Jean-François CICLET

